

*Renforcements des partenariats entre Réserves de biosphère & apprentissage collectif :
Le réseau des réserves de biosphère françaises*

Présentateurs

- M. Djafarou Tiomoko, Conservateur de la Réserve de biosphère de la Pendjari (Bénin)
- Mme Dominique Potvin, Chargée de programme, Sciences naturelles, Commission canadienne pour l'UNESCO et point focal national du MAB (Canada)
- Mme Valérie Meyer, Réserve de biosphère de Vosges du Nord et Coordinatrice du groupe «pédagogie» des Réserves de biosphère françaises (France).

OBJECTIFS

L'éducation est une des fonctions fondamentales des réserves de biosphère. Elle vise à ce que les habitants et les visiteurs de ces territoires, grands et petits, y agissent de façon plus éclairée, plus citoyenne et plus respectueuse de la nature et de la culture. Ceci implique de véritables changements de comportements, obligatoires pour un engagement sur la voie du développement durable.

Les 10 réserves de biosphère françaises se sont fédérées autour des questions d'éducation et de formation avec pour objectifs :

- d'établir ou de renforcer les partenariats avec les différents acteurs institutionnels et associatifs de l'éducation au développement durable à l'échelle des territoires,
- de développer des actions pédagogiques communes à plusieurs territoires, notamment les échanges entre classes des réserves de biosphère, au niveau national comme au niveau international,
- de contribuer à la formation de formateurs,
- de développer les actions transversales avec d'autres initiatives et d'augmenter la lisibilité du programme MAB,
- de développer des projets dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'Education au développement durable.

1) JUMELAGES DE CLASSES

Les jumelages entre classes de réserves de biosphère constituent l'une des actions mises en œuvre à destination du public scolaire. Les élèves apprennent à connaître le territoire dans lequel ils vivent et habitent qui est classé en réserve de biosphère. Ils découvrent également ses richesses, ses patrimoines, ses richesses, forces, faiblesses et ses enjeux qui justifient le classement au niveau international et comprennent l'ensemble des démarches qui visent à protéger ces richesses et permettent le développement durable du territoire.

Ils présentent leur territoire à leurs correspondants pour pouvoir échanger et partager leurs richesses. Ces jumelages, basés sur des échanges de courriers, postaux et électroniques, peuvent éventuellement déboucher sur des rencontres dans les territoires respectifs et peuvent se développer au niveau national et également international.

Réserves de biosphère concernées : Mont Ventoux, Cévennes, Vallée du Fango, Vosges du Nord, Mer d'Iroise, atolls de la commune de Fakarava.

Ce dispositif implique à la fois les enfants et la communauté éducative de l'établissement scolaire, mais également les familles ainsi que les autorités locales en charge de la responsabilité des écoles. Une bourse aux jumelages a déjà été mise en place sur le site web Euromab afin de mettre en relation les réserves de biosphère candidates à des jumelages.

(<http://www.unesco.org/mab/euromab/home.shtml>).

Jumelage d'une école de la réserve de biosphère du Luberon et de la réserve de biosphère de la commune de Fakarava



2) SCIENCES CITOYENNES

L'implication des acteurs des territoires à sa gestion et à sa conservation est encouragée par les recommandations des instances internationales et du cadre statutaire des réserves de biosphère. Elle constitue un moyen de sensibiliser par l'action à la connaissance des enjeux de la réserve de biosphère et à la protection de l'environnement.

Cette implication des populations et des acteurs du territoire peut être réalisée par des dispositifs appelés sciences participatives ou sciences citoyennes qui permettent la participation des habitants, groupe

constitués ou non, établissements scolaires ou particulier d'une réserve de biosphère, à l'étude et au suivi continu du territoire. Cette démarche est proposée en appui de programmes scientifiques, de suivis continus en cours dans le cadre des actions de recherche menées dans les réserves et permettent ainsi le recueil de données utiles à la gestion et l'aménagement du territoire.

Impliquer des habitants dans de tels programmes nécessite de combiner rigueur scientifique et approche pédagogique pour recueillir des données fiables et proposer :

- des protocoles simples pouvant être pratiqués par des personnes inexpérimentées,
- pour chaque suivi des argumentaires pédagogiques faisant le lien entre la prise de données, la connaissance et la gestion des territoires, permettant de motiver les « preneurs de données »,
- des moyens de dépouillements et d'analyse des données performants permettant une restitution, elle-même dotée d'un contenu pédagogique.

Réserves de biosphère concernées : Fontainebleau et du Gâtinais français, Vosges du Nord.



*photos Réserve de biosphère Vosges du Nord
Etude de milieux par la population*

3) FORMATION DE FORMATEURS

Les partenariats engagés localement par les territoires avec leurs partenaires pédagogiques permettent des rencontres et des échanges avec des acteurs présents dans les territoires mais également engagés. La reformulation de la spécificité du programme MAB par ces mêmes acteurs et l'expression de leurs attentes vis à vis de la capacité des réserves de biosphère à les accompagner à répondre aux instructions officielles ont permis de concevoir un module de formation de formateurs sur une thématique dégagée par eux comme spécifique aux réserves de biosphère : la biodiversité. Impliquant différentes réserves de biosphère françaises et des partenaires éducatifs des territoires et en dehors, le module a été créé pour pouvoir être exploité par toutes les réserves mais également adapté aux particularités des réserves qui le souhaitent. Réserves de biosphère concernées : Cévennes, Fontainebleau et du Gâtinais français, Vosges du Nord, Mont Ventoux.

Liens avec l'UNESCO

Les réserves de biosphère constituent des territoires particuliers dans lesquels l'éducation est une mission fondamentale pour contribuer à la connaissance des milieux et la compréhension des enjeux et des dynamiques. Selon les recommandations des instances internationales et le cadre de fonctionnement des réserves de biosphère, l'implication des acteurs des territoires à sa gestion et à sa conservation est encouragée et constitue un moyen de sensibiliser par l'action à contribuer à la mise en œuvre du développement durable.

Lien avec la Décennie

Définies comme des sites d'apprentissage et de mise en œuvre du développement durable, les réserves de biosphère mettent à profit les partenariats qu'elles engagent, leurs capacités à rassembler les acteurs constituant les forces en présence dans un territoire pour permettre une lecture des enjeux à travers des approches diversifiées. Cette mise en réseau et en relation apporte une lisibilité à la fois des territoires, de leurs spécificités, mais aussi du programme MAB et des interactions avec d'autres initiatives émanant d'institutions locales (autorités et pouvoirs locaux) ou internationales donnant du sens à l'action éducative dans sa globalité.

Les synergies des acteurs fédérés dans les réserves de biosphère permettent également la valorisation des actions réalisées et leur démultiplication.

